

A quoi sert-elle

La cotisation syndicale ?

Elle garantit l'indépendance de l'organisation vis à vis du gouvernement, du patron et autres forces de pression.

Elle sert à l'expression du syndicat (tracts, réunions d'informations), à l'organisation des réunions syndicales, de la solidarité, des luttes et des aides de formations. Elle permet au syndicat d'agir et d'être au plus près des collègues en toute indépendance.

Combien ça coûte ?

Se syndiquer

Adhérer c'est verser 1% de son salaire net à l'action collective. L'adhésion à une organisation syndicale donne droit à 66% de crédit d'impôt. C'est à dire que l'état paye 66% de votre cotisation même si vous êtes non imposable!

Combien ça coûte ?

Comment ça marche

Envoyer votre bulletin au local CGT. Vous serez contacté par un camarade afin de finaliser votre adhésion et de la vous prendre la place qui sera le vôtre vous pouvez aussi nous contacter par téléphone ou par mail.



ADHÉRER!



MAINTENANT A VOUS DE CHOISIR

BULLETIN DE CONTACT ET DE SYNDICALISATION

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Code Postal :

Ville :

Tel :

Mail :

Profession :

Service ou lieu de travail :

.....

Syndicat CGT des Personnels du

Département du Nord

51, rue Gustave Delory

59047 Lille Cedex

Tel : 03 59 73 65 73

contact@cgt-lenord.fr



**DEPUIS
1895**



POURQUOI
SE SYNDIQUER ?

CGT LE NORD

SE SYNDIQUER ÇA ÉVITE DE LAISSER SON CERVEAU AU VESTIAIRE



AVEC VOUS NOUS SOMMES PLUS FORTS

C'est quoi ?

Le syndicat des personnels du département du nord

Le syndicat a été créé en 1989. Au départ initié par une poignée d'agents départementaux qui ne trouvaient pas leur compte dans les syndicats maisons. Le siège se trouve à Lille, à côté de l'hôtel du Département. Il est organisé en collectifs de métiers.



Venez vous informer!

À la CGT : tout le monde à la parole. Lieu de rassemblement de tous les agents, le syndicat met tout en œuvre pour créer avec eux les rapports de force nécessaires à l'action : pour un service public efficace.

Et si on en parlait ?

Pourquoi se syndiquer ?

Pour beaucoup de collègues, travailler et devenir stressant, et ce n'est pas acceptable : les injustices et les inégalités se multiplient dans les services. Entorses et méconnaissance des statuts et du règlement intérieur. Le syndicat permet à chacun et à chacune d'exprimer ses attentes et d'agir pour les faire aboutir par l'action.

Le syndicat permet de mieux connaître ses droits pour soi et pour les autres. Il se bat pour en conquérir de nouveaux !

S'unir pour être plus fort !

Cela se concrétise par la mise en commun des efforts pour faire progresser les convergences d'intérêts, en respectant les différences d'approche et de situation. La force des agent(e)s réside dans le nombre et l'unité.

Construire l'avenir ou le subir

Le syndicat n'existe pas sans vous. En vous adhérent, c'est vous qui déciderez des orientations, des actions et des revendications.



Ca mène à quoi ?

Se syndiquer à la CGT

- ➔ C'est être conscient qu'en restant isolé(e), il ne vous sera possible ni de vous défendre, ni de conquérir de nouveaux droits.
- ➔ C'est donner du poids à la revendication de tous.
- ➔ C'est participer à la gestion et à la vie collective de votre syndicat pour gagner de nouveaux droits et vous faire respecter en tant que travailleur.
- ➔ C'est ouvrir une porte à l'information et les formations auxquelles chaque adhérent a droit.
- ➔ C'est faire respecter vos droits (droits et obligations des fonctionnaires et statuts de 84, règlement intérieur.)
- ➔ C'est accéder aux formations syndicales proposées par le syndicat dans de nombreux domaines.
- ➔ C'est contribuer à un collectif par ses connaissances et son expérience.